

“ Le secrétaire d'Etat au Vatican vient d'envoyer une note diplomatique à tous les représentants du Saint-Siège à l'étranger.

“ Se référant aux événements qui ont placé Victor-Emmanuel III sur le trône d'Italie, le Pape, dans cette note, déclare qu'il continuera à défendre les droits du Saint-Siège au pouvoir temporel. Il ajoute que rien n'est changé dans la situation ni dans les intentions du Souverain Pontife vis-à-vis de l'Italie. Il se considère toujours comme le prisonnier de l'Etat italien.

“ La note a été communiquée à tous les gouvernements avec lesquels le Vatican maintient des rapports diplomatiques.”

Après cela il ne pourra plus y avoir d'équivoque. La situation du Saint-Siège, vis-à-vis le royaume italien, au début du nouveau règne, est parfaitement déterminée.

* * *

L'épiscopat français vient de faire une grande perte par la mort de Mgr Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix. L'illustre prélat était un des plus intrépides champions des droits de l'Eglise et des libertés religieuses en France. Il avait été plusieurs fois frappé par les gouvernements sectaires. En 1891 il avait été condamné à 3000 francs pour avoir adressé au ministre des cultes une vigoureuse protestation contre les prétentions de ce ministre d'interdire les pèlerinages. En 1892, son traitement avait été suspendu, et il l'avait encore été au mois de janvier dernier, lors du procès des Assomptionnistes. Ce vaillant évêque était âgé de 80 ans.

* * *

Au Canada, on ne parle que d'élections générales. La dissolution du parlement n'a pas encore eu lieu, mais les gens qui se prétendent bien informés prétendent qu'elle est imminente. En attendant, les assemblées publiques se multiplient de part et d'autre, et la bataille semble déjà engagée.

Le premier ministre de Québec, l'honorable M. Marchand, est mourant, et lorsque cette chronique sera imprimée il sera peut-être disparu de la scène de ce monde.

Chs Chapais.

Québec, 22 septembre 1900.